



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITE DU PROGRAMME

Cent trente-cinquième session

Rome, 13-17 mars 2023

**Informations actualisées sur les activités statistiques de la FAO
en rapport avec les indicateurs relatifs aux ODD
et pour la Commission de statistique de l'ONU**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Pietro Gennari
Statisticien en chef
Tél.: +39 06570 53599
Courriel: Pietro.Gennari@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- Le présent document fournit des informations actualisées sur les échanges entre la FAO et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ODD), créé par la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies (ONU), en ce qui concerne la validation des indicateurs «supplétifs» proposés en remplacement des indicateurs des ODD 2.3.1 (productivité de la main-d'œuvre des petits producteurs d'aliments) et 2.4.1 (proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable).
- Le Groupe d'experts s'est réuni à deux reprises depuis la parution du précédent rapport du Comité du Programme sur la question (document PC 134/INF/7). Lors de sa première réunion (tenue du 7 au 9 novembre 2022), il a approuvé sur le principe l'utilisation d'indicateurs supplétifs, tout en prévenant les entités garantes que, à l'approche de l'examen complet du cadre d'indicateurs relatifs aux ODD prévu pour 2025, il envisagerait de supprimer les indicateurs de catégorie II pour lesquels le taux de communication des résultats et les perspectives d'accroissement de la disponibilité des données étaient faibles.
- Lors de sa seconde réunion (tenue le 7 décembre 2022), le Groupe d'experts a approuvé les deux indicateurs supplétifs proposés par la FAO, en précisant que ceux-ci devraient remplacer temporairement les indicateurs officiels en attendant qu'une décision définitive soit prise dans le cadre de l'examen complet de 2025 concernant le statut de ces indicateurs supplétifs vis-à-vis des indicateurs officiels.
- En conséquence de la décision du Groupe d'experts, la Direction adaptera ses activités de renforcement des capacités statistiques dans l'objectif de satisfaire les demandes d'assistance technique des pays.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du Programme est invité à prendre note des informations communiquées dans le présent document.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a accueilli avec satisfaction les informations actualisées qui lui ont été données sur les activités statistiques menées par la FAO en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux ODD, en particulier les deux propositions d'indicateurs supplétifs qui ont été approuvées par le Groupe d'experts le 7 décembre 2022;**
- **a pris note de la décision du Groupe d'experts de ne publier que les deux indicateurs supplétifs dans les bases de données mondiales des ODD, en attendant qu'une décision définitive concernant le statut de ces indicateurs supplétifs vis-à-vis des indicateurs officiels soit prise dans le cadre de l'examen complet du cadre d'indicateurs relatifs aux ODD qui aura lieu en 2025;**
- **a appelé l'attention sur les indications données par le Conseil à sa 171^e session, consistant à tenir les membres informés, dans la mesure du possible, de l'élaboration des indicateurs supplétifs relatifs aux ODD, à continuer de leur rendre régulièrement compte par l'intermédiaire des organes directeurs compétents et à organiser une consultation informelle auprès d'eux à ce sujet.**

I. Informations actualisées sur les activités statistiques de la FAO en rapport avec les indicateurs relatifs aux ODD et pour la Commission de statistique de l'ONU

1. Le présent document fournit des informations actualisées sur les échanges entre la FAO et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, créé par la Commission de statistique de l'ONU, en ce qui concerne la validation des indicateurs «supplétifs» proposés en remplacement des indicateurs des ODD 2.3.1 (productivité de la main-d'œuvre des petits producteurs d'aliments) et 2.4.1 (proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable).
2. Il tient les membres du Comité du Programme informés de l'évolution des délibérations et des décisions du Groupe d'experts depuis la parution du précédent document (PC 134/INF/7¹) traitant de la question.
3. Deux réunions du Groupe d'experts ont eu lieu depuis la parution du document PC 134/INF/7, qui ont débouché sur des décisions chaque fois plus substantielles au sujet des deux indicateurs supplétifs proposés par la FAO. La première réunion correspondait à la 13^e session plénière du Groupe d'experts, qui s'est tenue à Bangkok du 7 au 9 novembre 2022, en même temps que la 134^e session du Comité du Programme. Lors de cette réunion, le Groupe d'experts a approuvé sur le principe l'utilisation d'indicateurs supplétifs, en précisant que le recours à de tels indicateurs pouvait être envisagé si la mise en œuvre des indicateurs existants par les pays s'était avérée très difficile et si les indicateurs supplétifs proposés étaient assortis de méthodes fiables et de données abondantes. Dans le même temps, il a émis une sérieuse mise en garde concernant les indicateurs relatifs aux ODD pour lesquels peu d'informations étaient communiquées, en faisant savoir que, à l'approche de l'examen complet du cadre d'indicateurs relatifs aux ODD prévu pour 2025, il envisagerait de supprimer les indicateurs de catégorie II pour lesquels le taux de communication des résultats et les perspectives d'accroissement de la disponibilité des données étaient faibles. Le Groupe d'experts ne s'est pas prononcé sur les deux indicateurs supplétifs proposés par la FAO, renvoyant cette décision à sa réunion à huis clos du 7 décembre 2022.
4. Le 7 décembre 2022, alors que le Conseil de la FAO examinait ce point précis, le Groupe d'experts a tenu une réunion avec la Direction de l'Organisation afin de délibérer et de prendre une décision sur les deux indicateurs supplétifs que la FAO avait proposés pour la première fois en août 2022. La Direction a récapitulé les principaux aspects de chacune des deux propositions, et le Groupe d'experts les a approuvées. Les débats ont également porté sur la façon dont cette solution serait mise en œuvre en pratique, et en particulier sur la question de savoir quels pays communiqueraient des résultats pour quels indicateurs et de quelle manière.
5. En particulier, le Groupe d'experts a décidé de ne publier que les valeurs se rapportant aux indicateurs supplétifs dans les bases de données mondiales des ODD, même pour les pays qui disposent par ailleurs de données relatives aux indicateurs officiels, offrant ainsi une solution temporaire pour la communication d'informations relatives aux ODD au niveau mondial en attendant le prochain examen complet, qui doit se tenir en 2025. La principale raison motivant cette décision est que cela permettrait de disposer de données comparables pour un nombre suffisant de pays, et ainsi de procéder au calcul des valeurs agrégées régionales et mondiales.
6. Le Groupe d'experts a également décidé de réexaminer le lien entre indicateurs supplétifs et indicateurs officiels dans le contexte de l'examen complet de 2025 à la lumière des données disponibles pour chaque type d'indicateur, afin de déterminer si les indicateurs officiels relatifs aux ODD doivent être définitivement remplacés par leurs indicateurs supplétifs, ou si ces derniers doivent continuer d'être considérés comme une solution provisoire en attendant que les données relatives aux indicateurs officiels puissent être produites pour un plus grand nombre de pays.

¹ <https://www.fao.org/3/nk438fr/nk438fr.pdf>.

7. La décision du Groupe d'experts consistant non seulement à approuver les deux indicateurs supplétifs proposés par la FAO, mais également à n'utiliser que ces indicateurs supplétifs aux fins du suivi mondial de la réalisation des ODD en attendant qu'une décision finale soit prise en 2025, influera sur l'approche qu'adoptera la FAO en matière d'interventions de renforcement des capacités statistiques, laquelle tiendra compte de la possibilité que les indicateurs officiels soient abandonnés en 2025. Dans l'intervalle, l'Organisation continuera d'appuyer les efforts faits par les pays pour rendre compte de la réalisation des ODD 2.3.1 et 2.4.1, que ce soit au moyen des indicateurs officiels ou des indicateurs supplétifs, à la demande expresse des membres et sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires.

8. Il convient également de noter que les interventions de renforcement des capacités concernant les nouveaux indicateurs supplétifs peuvent aisément être imbriquées dans les activités en cours et ne nécessitent pas de mettre en place des axes de travail entièrement nouveaux, ce qui limite considérablement le montant des ressources nécessaires pour prêter un soutien technique aux pays.

9. La Direction prend acte des demandes pertinentes formulées par le Conseil à sa 171^e session², en particulier celles figurant aux alinéas d et e du paragraphe 29 du rapport de la session, tendant respectivement à ce que «les indicateurs supplétifs provisoires proposés par la FAO en remplacement de l'indicateur 2.4.1 des ODD soient encore affinés et développés, [le Conseil] convenant qu'ils devaient être approuvés par la Commission de statistique de l'ONU, et que les membres soient tenus informés, dans la mesure du possible» et à ce que «la FAO [continue] de rendre régulièrement compte aux membres par l'intermédiaire des organes directeurs compétents et d'organiser une consultation informelle auprès des membres au sujet des activités statistiques menées par la FAO pour définir les indicateurs supplétifs des ODD».

10. En ce qui concerne l'alinéa d du paragraphe 29, le Groupe d'experts a approuvé l'indicateur supplétif 2.4.1. Les délibérations visant à affiner et à développer cet indicateur supplétif devront être reportées à 2025, lors de l'examen complet.

11. Pour ce qui est de l'alinéa e, la Direction, consciente de la nécessité de tenir les membres informés des faits nouveaux, a régulièrement diffusé des notes de synthèse et organisé des sessions d'information à cette fin. Elle continuera donc de faire rapport régulièrement, notamment en organisant, au premier semestre de 2023, des consultations informelles auprès des membres concernant les activités statistiques de la FAO relatives aux indicateurs supplétifs des ODD.

² <https://www.fao.org/3/nl148fr/nl148fr.pdf>.